



**Dans une correspondance datée du 19 octobre 2023, adressée au Président du Syndicat Patronal des Boulangers du Cameroun, le Ministre du Commerce, Louis Magloire Mbarga Atangana, a demandé aux boulangers de baisser les prix du pain en raison de la baisse du prix du blé sur le marché international.**

Le Ministre affirme que le prix du blé a considérablement baissé sur le marché international, ce qui devrait se refléter dans le prix de vente du pain. Il a rappelé que le gouvernement a pris des mesures pour faciliter l'importation de blé à des prix compétitifs, dans le but de stabiliser les prix des produits de première nécessité.

Le membre du gouvernement insiste sur le fait qu'il n'y a aucune raison valable pour que le prix du pain reste élevé alors que le coût des matières premières a diminué. Il exhorte les boulangers à ajuster leurs prix en conséquence, afin de garantir l'accessibilité de ce produit essentiel à tous les consommateurs.

Cette demande du Ministre du Commerce intervient dans le cadre des efforts du gouvernement pour lutter contre la hausse des prix des denrées alimentaires et assurer la stabilité économique du pays. Les boulangers sont donc invités à prendre en compte cette demande et à procéder à une baisse des prix du pain, dans l'intérêt des consommateurs et de l'économie nationale.